



ANNEXE A LA NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

L'ensemble des tableaux d'équilibre des différents budgets et figurant en annexe à la présente note sont également accessibles sur intranet en version A3.

FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGETS ANNEXES AVEC AUTONOMIE FINANCIERE

Projet de BP 2021 : Budget annexe Ordures ménagères (TEOM) – M14 géré TTC

Pour rappel, l'ensemble des dépenses et recettes du service déchets ménagers sont depuis le 1^{er} janvier 2019 retracées au sein d'un budget unique : le budget annexe Ordures ménagères (TEOM).

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, le financement de cette compétence est harmonisé à la taxe sur l'ensemble des 87 communes et le taux harmonisé de TEOM a été fixé à 8,90% pour le taux plein et à 7,57% pour le taux réduit.

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 14 056 608 € et sont en hausse de 601 203 €.

Ces prévisions tiennent compte des évolutions des dépenses liées aux marchés de prestations de service : révisions de prix, augmentation des tonnages et prise en compte de la mauvaise qualité du tri constatée.

Elles tiennent compte également de l'évolution de 300 000 € sur la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Par ailleurs, les dépenses de personnel évoluent de + 141 000 € par rapport à 2020, en raison notamment de la prévision du remplacement d'un agent sur une année complète (30 000 €), d'un ajustement par rapport aux prévisions inscrites en 2020 pour un agent chargé de la redevance spéciale et de la prévention (49 000 €) et de l'évolution du GVT (glissement vieillesse technicité) pour 50 000 €.

Les prévisions de la section investissement s'élèvent à 942 900 € et tiennent compte notamment :

- du projet de déchèterie sur le secteur Nord-Ouest (40 000 € d'études pré-opérationnelles en 2021)
- de 467 000 € de prévisions pour l'opération relative à la prévention et au tri
- de 200 000 € de travaux pour la déchetterie de Saint-Just-Saint-Rambert
- du projet de restructuration de la déchèterie à Savigneux (30 000 € de prévisions dans l'attente de l'ouverture de la future autorisation de programme)

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2021 du budget annexe Ordures ménagères (TEOM) s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 14 393 808 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 942 900 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 15 336 708 €.**

Dans l'attente de la reprise des résultats 2020, un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **427 896 €**.

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 6)**

Projet de BP 2021 :Budget annexe Assainissement – M49 géré HT (sauf SPANC géré TTC)

Ce budget annexe regroupe deux services distincts :

- **le service d'assainissement collectif** (assujetti à la TVA hormis pour les dépenses ou recettes relatives aux communes qui avaient mis en place une DSP) financé principalement par la redevance d'assainissement collectif et la participation assainissement collectif (PAC)
- **le service d'assainissement non collectif** (géré en TTC) financé par les contrôles des installations d'assainissement autonomes.

Une comptabilité analytique permet de retracer dans le détail les opérations relevant de chacun de ces services et de vérifier que les recettes couvrent bien les dépenses de chaque service.

Les prévisions en fonctionnement sont en évolution de + 160 000 € par rapport à l'objectif de la lettre de cadrage et s'expliquent notamment par :

- l'augmentation des dépenses liées aux inspections réseaux par caméra (+ 50 000 €)
- la hausse du coût d'exploitation de Sitépur (+ 30 000 €)
- une évolution des charges de personnel pour renforcer le service facturation (+ 50 000 €) et pour apurer les projets du service assainissement collectif (+ 268 000 € dont un poste de renfort projet assainissement pour 18 mois, 1,5 postes pour les DT-DICT, un poste pour les subventions et une enveloppe remplacements de 70 000 €)

- la baisse des reversements de subventions liées aux réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (- 106 000 € en dépenses et en recettes)

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2021 du budget annexe assainissement s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 12 191 000 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 23 478 000 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 35 669 000 €.**

Il est précisé que pour l'instant, un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **18 372 300 €**. Cet emprunt sera ajusté en 2021 après la reprise du résultat de clôture de 2020.

Concernant les principaux projets inscrits en dépenses d'équipement sur ce budget, il s'agit de projets en matière d'assainissement collectif à savoir :

- AP/CP travaux 2018-2021	7 350 000 € (39%)
<i>dont STEP Boënnais</i>	
<i>Boën/Sail/Leigneux/Ste Agathe</i>	6 500 000 €
- programme annuel travaux réseaux	7 880 000 € (42%)
- programme annuel travaux stations	1 830 000 € (10%)

L'autofinancement dégagé sur ce budget sur les seules prévisions budgétaires de l'année 2021 s'élève à 3 305 700 € (y compris les dotations aux amortissements).

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 7)**

Budget annexe Eau potable – M49 géré HT

Dans le cadre du transfert de la compétence eau potable, Loire Forez a mis en place un budget annexe eau potable au 1^{er} janvier 2020.

Ce budget est assujéti à la TVA pour toutes les lignes budgétaires relatives à la gestion en régie directe (les lignes relatives à la gestion déléguée sont prévues en TTC).

Le budget primitif 2020 a été construit à partir de la consolidation des budgets des gestionnaires de l'eau potable en 2018 (communes et syndicats), dans la mesure où les données 2019 n'étaient pas toutes disponibles.

Ce budget a fait l'objet en 2020 de plusieurs ajustements par décisions modificatives permettant de rectifier les hypothèses retenues au budget primitif par rapport à la réalité des dépenses et recettes, dont le règlement de factures de 2019 non prises en charge par les communes ou les syndicats.

C'est pourquoi la comparaison entre les prévisions 2021 et celles de 2020 s'effectue par rapport aux crédits ouverts de l'année 2020.

Il est rappelé que le financement de ce budget repose essentiellement sur les recettes de gestion du service en tenant compte des éléments suivants :

- du maintien pendant 2 ans (2020 et 2021) des tarifs de la redevance eau potable (part fixe et part variable)
- de la baisse importante liée aux achats et aux ventes d'eau intracommunautaires.

Comme en 2020, le vote proposé de ce budget sera un vote par chapitre et par nature tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement évoluent de + 280 000 € par rapport à l'objectif fixé dans la lettre de cadrage et cette évolution s'explique notamment par :

- le coût de 2 nouvelles stations gérées en délégation de service public et situées sur le périmètre de l'ancien syndicat mixte d Bonson (+ 440 000 €)
- l'ajustement des charges de personnel (- 44 000 €)
- l'ajustement des prévisions du chapitre 65 au réalisé 2020 (- 37 000 €)
- l'ajustement des prévisions des intérêts de la dette (- 60 000 €)

Enfin, il est à noter que, sans la reprise des résultats des communes, la stabilité des recettes de fonctionnement permet tout juste de financer les dépenses de fonctionnement sans permettre de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation du programme d'investissement.

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2021 du budget annexe eau potable s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 11 176 411 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 12 916 451 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 24 092 862 €.**

Un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **5 993 014 €** dans l'attente de la reprise des résultats de l'année 2020.

□ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 8)**

ANNEXES NOTE BP 2021

BUDGET ANNEXE TEOM

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Equilibre Budgétaire 2021 - Assainissement
Budget voté HT (sauf pour les lignes des DSP assainissement collectif
et pour les prévisions du service d'assainissement non collectif)

Présentation pour le CC du 15/12/2020

EXERCICE 2021 sans REPORT ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

	DEPENSES		RECETTES		
	Consolidation BP 2020	Consolidation BP 2021	Consolidation BP 2020	Consolidation BP 2021	
FONCTIONNEMENT	011 - charges à caractère général	3 954 797	4 123 200	70 - Ventes et prestations de services	10 000 000
	* dont remboursement des frais de structure	938 100	938 100	* dont PRE puis PAC	1 625 000
	* dont remboursement des frais divers			* dont Redevance assainissement	7 597 349
	012 - Charges de personnel *	1 693 743	2 218 500	* dont contribution eaux pluviales	0
	* dont rembt salaires payés sur le budget général	1 486 243	0	* dont redevance modernisation des réseaux	450 000
	* dont mise à disposition du personnel des communes (continuité de service, facturation)	200 000	200 000	* dont remboursement par BA Eau (frais de perso 1FAC et 8EAU)	294 000
	014 - Atténuation de produits	450 000	450 000	* dont remboursement par BA Eau (frais divers 1FAC)	14 000
	65 - Autres charges de gestion courante	881 500	775 900	* dont remboursement des frais de facturation par AELB	7 000
	66 - Intérêts des emprunts	845 000	850 000	* dont traitement matières extemes	20 000
	67 - Charges exceptionnelles	197 000	260 000	013 - Remboursement sur rémunérations	30 000
	* comprenant la reprise des déficits des communes				0
	68 - Dotations aux provisions	200 000	200 000	74 - Dotations , subventions et participations	0
	Dépenses imprévues	120 052	7 700	75 - Autres produits de gestion courante	500 000
	sous-total mouvements réels	8 342 092	8 885 300	77 - Produits exceptionnels	0
	Dotat° aux amort. & écritures de cess° de l'actif	3 000 000	2 900 000	* comprenant la reprise des excédents des communes	0
	sous-total mouvements d'ordre	3 000 000	2 900 000	78 - Reprise sur provisions	0
Prélèvement section à section	657 908	405 700	002 - Excédent de fonctionnement reporté	0	
Equilibre de la section de fonctionnement	12 000 000	12 191 000	sous-total mouvements réels	10 500 000	
			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)	2 157 908	
			Amortissement des subventions transférables	1 500 000	
			sous-total mouvements d'ordre	1 500 000	
			Equilibre de la section de fonctionnement	12 000 000	

	DEPENSES		RECETTES		
	Consolidation BP 2020	Consolidation BP 2021	Consolidation BP 2020	Consolidation BP 2021	
INVESTISSEMENT	001 - Déficit reporté en investissement			Prélèvement section à section	657 908
	Dépenses d'équipement	17 983 000	18 878 000	Subventions et autres rec. d'équipement	4 495 750
	Opérations non individualisées	6 863 000	11 528 000	dont subventions- 25% des dépenses	4 495 750
	Opérations individualisées votées	11 120 000	7 350 000	Créances / transferts droits à déduction TVA	1 500 000
	Dont AP/CP	11 120 000	7 350 000	Avances AELB	
	16 - Remboursement capital des emprunts	6 738 000	2 800 000	16 - Emprunt pour équilibre avant affectation résultat	18 067 342
	238-0AF -Rembt avances forfaitaires s/marchés	279 000	300 000	238-0AF - Rembt avances forfaitaires sur marchés	279 000
	Dépenses imprévues	0	0	sous-total mouvements réels	23 500 000
	sous-total mouvements réels	25 000 000	21 978 000	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	3 000 000
	Amortissement des subventions	1 500 000	1 500 000	Créances / transferts droits déduction TVA	2 900 000
	Créances / transferts droits déduction TVA			Intégration des études dans compte de travaux en cours	
	Intégration des études dans comptes de travaux en cours			sous-total mouvements d'ordre	3 000 000
	sous-total mouvements d'ordre	1 500 000	1 500 000	Equilibre de la section d'investissement	26 500 000
	Equilibre de la section d'investissement	26 500 000	23 478 000		23 478 000

Equilibre budgétaire 2021 - Budget annexe Eau potable
Budget géré en M49 et voté HT

Présentation pour le CC du 15/12/2020

EXERCICE 2021 sans REPORT ET REPRISE DE RESULTATS ANTERIEURS

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Crédits ouverts 2020	Proposition BP 2021	RECETTES	Crédits ouverts 2020	Proposition BP 2021
		Mouvements réels			Mouvements réels	
	011 - charges à caractère général	3 670 130	3 458 000	70118 - Ventes d'eau services extérieurs	50 400	50 000
	* dont remboursement des frais de structure	500 000	500 000	7011 - ventes d'eau aux abonnés	7 060 600	6 854 000
	* dont remboursement des frais au BG hors charges de structure (dont 65000 € carburant)		72 600	* dont baisse vente d'eau intracommunautaire	-1 204 381	
	* dont remboursement des frais au BA assainissement		14 000			
	012 - Charges de personnel	2 007 270	1 963 000	autres lignes au 70 (2019) - 7064 Location compteurs	186 000	58 000
	* dont salaires et charges (y compris remboursements au budget principal)			7068 - recettes démantèlement emménagement		63 000
	* dont réajustement de la masse salariale 2018 non rétrocédée aux budgets annexes communaux			70124 -70128 redevances agence de l'eau	1 093 000	1 100 000
	* dont rambit salaires payés sur le budget général (transfert de personnel)	1 487 000	1 529 000	* pour pollution	957 508	1 100 000
	* dont 50% agents service facturation Lfa et cellule projet	153 000	294 000	* pour prélèvement	135 672	
	* dont astreintes	100 000		704 - Branchements Eau		65 000
	* dont remplacement (maladies, arrêts, ...) et éventuels renforts	135 000				
	* dont glissement vieillesse technicité (GVT) 2018-2019					
	* dont évolution RI 2019					
	* dont mise à disposition du personnel des communes (continuité de service, facturation)	132 270	140 000			
	014 - Atténuation de produits	506 000	510 000			
	(reversement redevance pollution)					
	65 - Autres charges de gestion courante	140 000	103 000	74 - Dotations, subventions et participations		
	66 - Intérêts des emprunts	575 000	515 000	75 - Autres produits de gestion courante		
	67 - Charges exceptionnelles	100 000	108 058	77 - Reprise résultats des communes		2 526 411
	022 - dépenses imprévus		11 000	013 - Remboursement du personnel		10 000
	sous-total mouvements réels	6 998 400	6 668 058	sous-total mouvements réels	8 390 000	10 726 411
				CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)		
	Écritures d'ordre			Écritures d'ordre		
	Dotat° aux amort. & écritures de cess° de l'actif	3 186 600	2 000 000	Amortissement des subventions transférables	660 000	450 000
	sous-total mouvements d'ordre	3 186 600	2 000 000	sous-total mouvements d'ordre	660 000	450 000
	Virement à la section d'investissement	1 453 089	2 508 353	002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 588 089	
	Equilibre de la section de fonctionnement	11 638 089	11 176 411	Equilibre de la section de fonctionnement	11 638 089	11 176 411

INVESTISSEMENT	DEPENSES	Crédits ouverts 2020	Proposition BP 2021	RECETTES	Crédits ouverts 2020	Proposition BP 2021
		001 - excédent d'investissement reporté	445 539		Virement de la section de fonctionnement	1 453 089
	1068 - Affectation de résultat des communes		1 056 451	001 - excédent d'investissement reporté		
	Mouvements réels			1068 - Affectation de résultat des communes		765 084
	Dépenses d'équipement	16 900 700	8 230 000	Mouvements réels		
	20 - Immobilisations incorporelles	25 000	150 000	Subventions et autres rec. d'équipement	857 000	1 450 000
	21 - Immobilisations corporelles	1 315 000	800 000			
	23 - Immobilisations en cours	15 560 700	7 280 000			
	16 - Remboursement capital des emprunts	1 850 000	2 980 000	16 - Emprunt	14 359 550	5 993 014
	Avances forfaitaires s/marchés	200 000	200 000	Rembt avances forfaitaires sur marchés	200 000	200 000
	sous-total mouvements réels	18 950 700	11 410 000	sous-total mouvements réels	15 416 550	7 643 014
	Écritures d'ordre			Écritures d'ordre		
	Amortissement des subventions	660 000	450 000	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	3 186 600	2 000 000
	sous-total mouvements d'ordre	660 000	450 000	sous-total mouvements d'ordre	3 186 600	2 000 000
	Equilibre de la section d'investissement	20 056 239	12 916 451	Equilibre de la section d'investissement	20 056 239	12 916 451

